ARRÊTÉ

DE NOMINATION D’UN AGENT INTERCOMMUNAL

DE M ..................................

*GRADE*

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu le décret n°…………du ……………..portant statut particulier du cadre d'emplois des ……….,

Vu la délibération en date du ………………créant un emploi de ……………….. à temps complet *(ou à temps non complet à hauteur de … /35ème)*,

Vu la déclaration de vacance de l'emploi faite auprès du Centre de Gestion sous le n° ……………,

Vu l’arrêté de Monsieur le Maire *(ou Président)* de …………..…… fixant la dernière situation de l’agent, ………….… *(grade)*, …… échelon, Indice Brut ….… avec une ancienneté de ……….…, à raison de …../35ème à compter du …………….. ,

Considérant que ……… *(mairie ou établissement)* est l’employeur principal au vu du nombre d’heures effectuées par l’agent (*ou au titre de la date du recrutement)*,

Considérant que le cumul des emplois de l’agent ne peut excéder 15% du temps complet,

Considérant que la carrière d'un agent titulaire à temps non complet recruté au sein d'une nouvelle collectivité obéit au principe de l'unicité des carrières,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1 : A compter du ……, M …….……… est nommé*(e)* dans le grade de........................................ sur un emploi à temps non complet, à raison de ……….heures hebdomadaires.

ARTICLE 2 : A la date précitée, M …….……… est classé*(e)*au …… échelon de son grade, Indice Brut ……, avec une ancienneté de ……………

**ARTICLE 3** : M ……... est soumis*(e)* au régime spécial de Sécurité Sociale des fonctionnaires et est affilié*(e)* à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales.

*(ou s’il effectue moins de 28 h au titre de la durée cumulée des emplois occupés)* M ……...est soumis*(e)* au régime général de Sécurité Sociale et est affilié*(e)* à l’IRCANTEC.

**ARTICLE 4** : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé(e), et dont ampliation sera transmise :

- au Président du Centre de Gestion,

- au Comptable de la Collectivité.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Le Maire *(ou le Président)*,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d’Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le ...................

Signature de l’agent :